



Bulletin Officiel n°31 du 22.04.2018

Secrétariat

president@lfw-blida.dz
sg-lfwb@lfw-blida.dz

- 1 - COURRIER ARRIVEE.
- 2 - COURRIER DEPART.
- 3 - TRAVAUX DES COMMISSIONS.
- 4 - DIVERS.

COURRIER ARRIVEE

Courrier de la F.A.F :

- Néant.

Courrier de la L.F.P :

- Néant.

Courrier de la L.F.F :

- Néant.

Courrier de la L.N.F.A :

- Néant.

Courrier L.I.R.F :

- Néant.

Courrier de la L.R.F-BLIDA :

- A/S de la désignation de la rencontre « **Seniors** », « **I.R.B.Ouled Yaïche - C.R.Zaouïa** » prévue le **17 Avril 2018** au stade de Brakni. **Noté et transmis à la D.O.C.**
- Invitation du Président de la ligue au bureau de ligue élargi du 17.04.2018 à Chlef. **Noté.**
- Demande du dossier de l'Affaire N°192 - C.D. **Noté et transmis à la C.D.**
- A/S de l'examen du passage en grade « Régional ». **Noté et transmis à la D.A.W.**

Courrier des L.F.W :

- Néant.

Courrier Direction Technique Régionale :

- Néant.

Courrier de la WILAYA - D.J.S :

- Néant.

Courrier Clubs :

- Néant.

Courrier divers :

- De **Mr. LAHLOUH Yazid** (Arbitre) demandant repos. **Noté et transmis à la D.A.W.**
- Démission de **Mr. OUKRIT Samir** (Entraîneur - Seniors - I.R.E.Bouinen) de son poste. **Noté et transmis à la D.T.W.**
- De « **l'Institut des Arts et Industries Graphiques** », demandant des trios d'arbitres pour le « Tournoi inter- Instituts ». **Noté et transmis à la D.A.W.**
- Du groupement de la gendarmerie, demandant un trio d'arbitres. **Noté.**
- De **Mr. KERMICHE Rayane** (Arbitre), Rapport sur la rencontre « U-17 » « U.S.Souakria - W.R.Ben Chaabane ». **Noté et transmis à la C.D.**

COURRIER DEPART

- Lettre transmise à **Mr. Le Chef De Cabinet la wilaya de Blida**, relative aux rencontres à hauts risques, pour les journées du **20 et 21 Avril 2018**.

Bulletin Officiel n°31 du 22.04.2018

- Lettre transmise à **Mr. Le D.J.S de Blida**, relative aux rencontres à hauts risques, pour les journées du **20 et 21 Avril 2018**.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission de Discipline	Lu et Approuvé
Direction d'Arbitrage de Wilaya	Lu et Approuvé
Direction d'Organisation des Compétitions	Lu et Approuvé

LE PRESIDENT DE LIGUE

LIGUE

Mr. FERGANI Abdel'Hafid

LE SECRETAIRE GENERAL DE LA

Mr. SAMET Mohamed Amine

DIVERS

CONSULTATION DU SITE INTERNET

Il est porté à la connaissance des clubs qu'après la parution des désignations sur le Bulletin Officiel, les clubs sont tenus de consulter le Site Internet de la ligue : www.lfw-blida.dz et le tableau au niveau de la Ligue, pour prendre connaissance des éventuelles modifications dans la programmation et changements des lieux de rencontres et/ou horaire.

Le respect de cette recommandation permettra d'éviter toute réclamation ultérieure.

E-MAIL des CLUBS

Les clubs sont tenus d'utiliser les e-mails mis à leur disposition lors de l'enregistrement des licences, pour toute correspondance adressée à la ligue.

ENVOI DES CORRESPONDANCES A LA LIGUE

Il est porté à la connaissance des clubs que le courrier destiné à la Ligue doit répondre aux normes administratives consacrées soit :

- **Format : 21 x 27 ou 21 x 31,**
- **Dénomination du club (Entête),**
- **Adresse,**
- **Numéros téléphone, fax, et E-mail.**
- **Cachet humide du club,**
- **Qualité et nom du signataire.**

Toute correspondance qui ne sera pas libellée sur papier à entête du club et signée par le Président de CSA, ou le secrétaire général de CSA ne sera pas prise en considération.

Bulletin Officiel n°31 du 22.04.2018

Commission de Discipline

cd-lfwb@lfw-blida.dz

Procès-verbal N°35 : Séance du Lundi 16.04.2018

- Etaient présents :

- Mr. BELLIL Abderezzak.
- Mr. REZKI Messaoud.
- Mlle. AHMED EL ARBI Sihem.
- Mr. KAHOUAL Ahmed.

- Courrier :

- Néant.

- Audience :

- Mr. CHETOUANE Chaabane – Secrétaire « I.R.E.Bouinen ».
- Mr. CAÏD Lyès – Joueur « I.R.E.Bouinen »

- Traitement des Affaires :

21^{ème} JOURNEE – « SENIORS » - HONNEUR-

Affaire N° 199: Rencontre A.S.E.C – I.R.E.B du 13.04.2018

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
BENKHADIDJA Yacine	1710708	ASEC	Jeu Dangereux	Avertissement
//	//	IREB	Absence d'entraîneur	Amende de 10.000 D.A

Affaire N° 200 : Rencontre I.R.B.S – C.R.A.M du 13.04.2018

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
LADJALI Mokhtar	1710192	IRBS	Comportement Anti Sportif	Avertissement

AFFAIRE N° 201 : Rencontre C.S.C – A.S.W.H du 13.04.2018

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
BOUDIAF Rabah	1710580	CSC	Comportement Anti Sportif	Avertissement
//	//	CSC	<u>Mauvaise organisation</u> (Renseignement tardif de la feuille de match)	Amende 5.000D.A
LEKEHAL Abderrahmane	1710522	ASWH	<u>Expulsion</u> : Blasphèmes	08 Matches de suspension fermes + 10.000 DA
//	//	ASWH	Arrivée tardive de l'équipe	Amende de 5.000 D.A
//	//	ASWH	Absence d'entraîneur	Amende de 10.000 D.A

AFFAIRE N° 202 : Rencontre C.S.C – A.S.W.H du 13.04.2018

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
KEBLADJI El Hadi	1710258	MCGI	Comportement Anti Sportif	Avertissement

Bulletin Officiel n°31 du 22.04.2018

<i>Chouaïb</i>				
HADJ REDJEM Abdelmalek	1710245	MCGI	Comportement Anti Sportif	Avertissement
DAHAS Billel	1710246	MCGI	Contestation Décision	01 Match ferme +1.000DA
YOUCEF EZZINE Mohamed	1710069	USOM	Jeu Dangereux	Avertissement
KHELLILI Chakib	1710053	USOM	Comportement Anti Sportif	Avertissement

REPRISE Affaire N° 183 : Rencontre A.S.E.C – W.M.B du 23.03.2018

- **Après lecture des pièces versées au dossier :**
 - ✓ Feuille de Match ;
 - Rapport de l'arbitre de la rencontre ;
 - Rapports des commissaires aux matchs ;
- **Après audition de l'Arbitre de la rencontre ;**
- **Après audition des commissaires au match ;**
- **Après audition du joueur ;**

<i>Nom Et Prénom</i>	<i>licence</i>	<i>Club</i>	<i>Motif</i>	<i>Sanction</i>
HABIB Salah Eddine	1710121	WMB	Tentative d'agression envers officiel	08 Matches fermes de suspension + 5.000 DA

REPRISE Affaire N° 197: Rencontre I.R.E.B – M.C.G.I du 06.04.2018

- ✓ **Après lecture la Feuille de Match ;**
- **Après audition du joueur CAID Lyès – 1710154 – IREB ;**
- **Après audition du secrétaire du club ;**
- ✓ **Dossier Clos en son état.**

Procès-verbal N° 25« JEUNES » : Séance du Mercredi 18.04.2018

CHAMPIONNAT « U - 19 »

Affaire N°189 J : Rencontre U.S.S – W.R.B du 13.04.2018

<i>Nom Et Prénoms</i>	<i>licence</i>	<i>Club</i>	<i>Motif</i>	<i>Sanction</i>
BENAÏSSI Abdelkader	1740278	USS	Jeu Dangereux	Avertissement.
AZARA Mohamed Zakaria	1740276	USS	Jeu Dangereux	Avertissement.
ZID Benaouda	1740155	WRB	Jeu Dangereux	Avertissement.

Affaire N°190 J : Rencontre A.S.H.M – M.C.B.A du 14.04.2018

<i>Nom Et Prénoms</i>	<i>licence</i>	<i>Club</i>	<i>Motif</i>	<i>Sanction</i>
BOUCHAÏTA Mohamed Amine	1740069	ASHM	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
SIDI SAAD Rafik	1740451	MCBA	Comportement Anti Sportif	Avertissement.

Bulletin Officiel n°31 du 22.04.2018

CHAMPIONNAT « U - 17 »

Affaire N°191 J : Rencontre W.M.B - G.A.C du 17.04.2018

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
CHETITAH Mohamed	1760349	WMB	<i>Comportement Anti Sportif</i>	<i>Avertissement.</i>
LAHANI Djamel	1760363	GAC	<i>Expulsion: Comportement Anti Sportif Envers Officiel</i>	<i>(02) Matches fermes +7.000DA.</i>

Absence d'entraîneur aux rencontres « Jeunes »

(ART 45-Règlement des Championnats de Football des Catégories de jeunes)

CLUB	U - 19	U - 17	U - 15	TOTAL
ASEC	X	ALI KOUIDER	LARABI	5 000,00
ASWH	X	X	X	15 000,00
CSC	BOUGUERRA	MESSAOUDI	NEMAMSSI	//
IRBS	AIDA	GATAL A	GATAL Am	//
IREB	ZEMIT	RAMDANE	AICHA	//
USMAA	BOUADEL	BOUMADJENE	BARGHOUT	//
USOM	X	KADDOUR	ALI BACHIR	5 000,00
CRBOD	DRAÏ	FERROUDJ	RABER	//
MCGI	SAOUDI	CHELGHOUH	BOUDJEMAA	//
CRAM	ALLAL	BOUKHERS	TEFAT	//
WMB	BENMOUSSA	NEHAL	MIMOUNI	//
GAC	GUENNAZ	ZEROUALI	X	5 000,00
MCBOEA	OUTTAS	BOUZAR	ABASSI	//
USKH	X	X	X	15 000,00
CSM	X	X	X	15 000,00
WRB	CHIRIFI	X	X	10 000,00
JMM	GUELIL	HENNINI	X	5 000,00
ICB	X	BEN ZAID	X	10 000,00
USS	DJELLAB	THELDJOUNE	BOUSBAA	//
GSB	X	X	X	15 000,00
ACA	AISSAT	X	X	10 000,00
MCBA	X	CHEBLI	TASSEMLAL	5 000,00

Note

La commission de discipline peut corriger en tout temps les fautes de calcul et autres erreurs manifestes.

Article 136 : Responsabilité

Le décompte des sanctions, avertissements ou autres relève de la Responsabilité exclusive des clubs.

Bulletin Officiel n°31 du 22.04.2018

Direction Technique d'Arbitrage

dtaw-lfwb@lfw-blida.dz

Séance du 17.04.2018

Etaient Présents :

Mr. BOUSSETER	Sofiane	Directeur Technique.
Mr. KABECHE	Lamine	Gestionnaire Administratif.
Mr. HOULI	Mustapha	Membre.
Mr. ALI KHOUDJA	Belkacem	Membre.
Mr. BENSALAH	Fadhel	Membre.

Séance ouverte à 17h00 par Monsieur Bousseter Sofiane, Président de la séance, qui souhaita la bienvenue aux membres présents, puis donna lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- COURRIER ARRIVEE.
- FORMATION ET CAUSERIE.
- DESIGNATION.
- DIVERS.

1 - COURRIER ARRIVEE :

• Rapports des commissaires aux matchs :

- ✓ Mr. KABECHE Lamine (IRBS - CRAM).
- ✓ Mr. OUMERT Mourad (WMB - GAC).
- ✓ Mr. AISSA Merouane (MCGI - USOM).

• Courier clubs:

- ✓ Néant.

• Courrier Divers :

- ✓ De la LRF-Blida, A/S de l'examen du passage en grade « Régional ». **Noté.**
- ✓ De Mr. LAHLOUH Yazid (Arbitre) demandant repos. **Noté et transmis à la D.A.W.**
- ✓ De « l'Institut des Arts et Industries Graphiques », demandant des trios d'arbitres pour le « Tournoi inter- Instituts ». **Noté.**

2 - FORMATION ET CAUSERIE :

- ✓ Cours hebdomadaires chaque Mardi et Jeudi.

3 - DESIGNATION :

- ✓ Désignation de la 22^{ème} Journée de championnat « Honneur » - Seniors.
- ✓ Mise à Jour championnat « Jeunes » - Gr « A ».
- ✓ Mise à Jour championnat « Jeunes » - Gr «B».

4 - DIVERS :

ESPACE « Arbitres »

POSITIONNEMENT LORSQUE LE BALLON EST EN JEU

Recommandations :

- Le jeu devrait se dérouler entre l'arbitre et l'arbitre assistant le plus concerné par le jeu de par sa position.

Bulletin Officiel n°31 du 22.04.2018

- *L'arbitre assistant le plus proche du jeu doit se tenir dans le champ de vision de l'arbitre. Ce dernier doit, pour ses déplacements, utiliser un système de grande diagonale.*
- *Se tenir à l'écart du jeu permet plus facilement de conserver à la fois l'action et le premier arbitre assistant dans son champ de vision.*
- *L'arbitre doit être suffisamment proche de l'action pour suivre le jeu sans le perturber.*
- *« Ce qu'il faut voir » ne se produit pas toujours à proximité du ballon.*

L'arbitre doit également surveiller :

- *l'agressivité des confrontations entre joueurs se trouvant loin du ballon ;*
- *les fautes possibles dans la zone vers laquelle se dirige le jeu ;*
- *les fautes commises après que le ballon a été joué.*

POSITIONNEMENT SUR COUPS DE PIED ARRÊTÉS

La meilleure position est celle d'où l'arbitre peut prendre la bonne décision. Les schémas ci-après représentent des placements basiques recommandés aux arbitres. La référence à une « zone » vise à souligner que la position recommandée couvre un espace à l'intérieur duquel la performance de l'arbitre doit pouvoir être optimale. Cet espace peut être plus ou moins grand, ou avoir une forme différente suivant les circonstances.

Toutes les recommandations concernant le positionnement sont basées sur des probabilités et doivent être adaptées en fonction des informations spécifiques sur :

- *les équipes ;*
- *les joueurs ;*
- *les événements survenus pendant le match.*

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président remercie les membres pour leur participation, et la séance fut levée à 18h10mn.

Le Directeur Technique :
S. BOUSSETER

Le Gestionnaire Administratif
L. KABECHE.

Bulletin Officiel n°31 du 22.04.2018.

Direction d'Organisation des Compétitions

doc-lfwb@lfw-blida.dz

Séance du 16.04.2018

- Etaient présents :

- RADJI Mohamed Président.
- BENAOUA Achour Membre.
- AISSA Merouane Membre.

- Ordre du jour :

- COURRIER ARRIVEE.
- HOMOLOGATION.
- DESIGNATION.
- TRAITEMENT DES AFFAIRES.

1. - COURRIER ARRIVEE :

- ✓ A/S de la désignation de la rencontre « Seniors », « I.R.B.Ouled Yaïche - C.R.Zaouïa » prévue le 17 Avril 2018 au stade de Brakni. **Noté.**

2. - HOMOLOGATION :

- **21^{ème} Journée Championnat**
« Honneur » - Seniors

C.R.B.O.D	08 - 01	U.S.M.A.A
W.M.B	01 - 00	G.A.C
C.S.C	08 - 01	A.S.W.H
I.R.B.S	04 - 02	C.R.A.M
M.C.G.I	01 - 01	U.S.O.M
A.S.E.C	01 - 01	I.R.E.B

- ✓ **21^{ème} Journée championnat « Jeunes »**

Groupe « A » « U - 19 »			Groupe « A » « U - 17 »			Groupe « A » « U - 15 »		
CRBOD	01-00	USMAA	CRBOD	01-01	USMAA	CRBOD	00-01	USMAA
WMB	00-00	GAC	WMB	01-02	GAC	WMB	01-02	GAC
CSC	AFF	ASWH	CSC	03-01	ASWH	CSC	02-00	ASWH
IRBS	AFF	CRAM	IRBS	03-00	CRAM	IRBS	04-00	CRAM
MCGI	02-01	USOM	MCGI	03-02	USOM	MCGI	01-02	USOM
ASEC	01-02	IREB	ASEC	00-02	IREB	ASEC	00-02	IREB

Groupe « B » « U - 19 »			Groupe « B » « U - 17 »			Groupe « B » « U - 15 »		
USS	01-03	WRB	USS	03-01	WRB	USS	AFF	WRB
ASHM	05-01	MCBA	ASHM	01-03	MCBA	ASHM	01-00	MCBA

Bulletin Officiel n°31 du 22.04.2018

CSM	07-00	ICB	CSM	04-02	ICB	CSM	02-02	ICB
JMM	00-01	ACA	JMM	01-00	ACA	JMM	AFF	ACA
GSB	00-03	ASA	GSB	00-01	ASA	GSB	01-00	ASA
MCBOEA	AFF	USKH	MCBOEA	AFF	USKH	MCBOEA	AFF	USKH

✓ **Mise à Jour 19^{ème} Journée championnat « Jeunes »**

Groupe « A » « U - 17 »			Groupe « A » « U - 15 »		
CRBOD	01-02	USOM	CRBOD	00-01	USOM

✓ **Mise à Jour 19^{ème} Journée championnat « Jeunes »**

Groupe « A » « U - 17 »		
IREB	01-01	CSC

3. - DESIGNATION:

* Désignation de la 22^{ème} Journée de championnat « Honneur » - Seniors.

* Mise à Jour championnat « Jeunes » - Gr « A » et Gr « B ».

4. - TRAITEMENT DES AFFAIRES :

AFFAIRE N°50 /J: Rencontre « I.R.B.Soumaa - C.R.Amroussa » « U-19 » à Bahli ; du 13/04/2018, 21^{ème} Journée - Gr « A ».

- Après lecture de la feuille de match ;
- Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;

- Attendu que les deux équipes ainsi que l'arbitre officiellement désigné étaient au lieu et heure fixés ;
- Attendu que l'équipe du « C.R.Amroussa » s'est présentée avec 08 (Huit) joueurs inscrits sur la feuille de match ;
- Attendu que l'arbitre ne pouvait débiter la rencontre dans de telles conditions, annula la partie ;

- **Par ces motifs, la Commission décide :**

(Article 49 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes: 2015)

- ✓ **Match perdu par pénalité au Club de « C.R.Amroussa » pour en attribuer le gain du match au Club du « I.R.B.Soumaa » qui marque trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00)**
- ✓ **Défalcation d'un (01) Point à l'équipe « U-19 » du « C.R.Amroussa »;**
- ✓ **Amende de Cinq Mille Dinars (5.000,00 DA) au Club du « C.R.Amroussa »;**

AFFAIRE N°51 /J: Rencontre « C.S.Chebli- A.S.W.Hallouya » « U-19 » à Chebli ; du 13/04/2018, 21^{ème} Journée - Gr « A ».

- Après lecture de la feuille de match ;
- Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;

- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe du club « A.S.W.Hallouya » au lieu et heure prévue de la rencontre ;

Bulletin Officiel n°31 du 22.04.2018

- Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'Arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe du « A.S.W.Hallouya », annula la rencontre ;
- Attendu que l'équipe du « A.S.W.Hallouya » n'a pas justifié son absence à ce jour.
 - Par ces motifs, la Commission décide :
 - (Article 52 du Règlement du Championnat de Football des Catégorie Jeunes)
- ✓ Match perdu par pénalité au Club du « A.S.W.Hallouya » pour en attribuer le gain du match au Club du « C.S.Chebli » qui marque Trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00);
- ✓ Amende de Trente Mille Dinars (30.000,00 DA) au club du « A.S.W.Hallouya »;

AFFAIRE N°52 /J : Rencontre « M.C.B.Oued El Alleug – U.S.Khazrouna »
« U-19 » à Oued El Alleug ; du 13/04/2018, 21^{ème} Journée - Gr « B ».

- Après lecture de la feuille de match ;
- Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe « U-19 » du club « U.S.Khazrouna » au lieu et heure prévue de la rencontre ;
- Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'Arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe « U-19 » du « U.S.Khazrouna », annula la rencontre ;
- Attendu que l'équipe du « U.S.Khazrouna » n'a pas justifié son absence à ce jour.
 - Par ces motifs, la Commission décide :
 - (Article 52 du Règlement du Championnat de Football des Catégorie Jeunes)
- ✓ Match perdu par pénalité au Club « U-19 » du « U.S.Khazrouna » pour en attribuer le gain du match au Club du « U-17 » « M.C.B.Oued El Alleug » qui marque Trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00);
- ✓ Amende de Trente Mille Dinars (30.000,00 DA) au club du « U.S.Khazrouna »;

AFFAIRE N°53 /J : Rencontre « M.C.B.Oued El Alleug – U.S.Khazrouna »
« U-17 » à Oued El Alleug ; du 13/04/2018, 21^{ème} Journée - Gr « B ».

- Après lecture de la feuille de match ;
- Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe « U-17 » du club « U.S.Khazrouna » au lieu et heure prévue de la rencontre ;
- Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'Arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe « U-17 » du « U.S.Khazrouna », annula la rencontre ;
- Attendu que l'équipe du « U.S.Khazrouna » n'a pas justifié son absence à ce jour.
 - Par ces motifs, la Commission décide :
 - (Article 52 du Règlement du Championnat de Football des Catégorie Jeunes)
- ✓ Match perdu par pénalité au Club « U-17 » du « U.S.Khazrouna » pour en attribuer le gain du match au Club « U-17 » du « M.C.B.Oued El Alleug » qui marque Trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00);
- ✓ Amende de Trente Mille Dinars (30.000,00 DA) au club du « U.S.Khazrouna »;

AFFAIRE N°54 /J : Rencontre « M.C.B.Oued El Alleug – U.S.Khazrouna »
« U-15 » à Oued El Alleug ; du 13/04/2018, 21^{ème} Journée - Gr « B ».

- Après lecture de la feuille de match ;
- Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe « U-15 » du club « U.S.Khazrouna » au lieu et heure prévue de la rencontre ;

Bulletin Officiel n°31 du 22.04.2018

- Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'Arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe « U-15 » du « U.S.Khazrouna », annula la rencontre ;
- Attendu que l'équipe du « U.S.Khazrouna » n'a pas justifié son absence à ce jour.
 - Par ces motifs, la Commission décide :

(Article 52 du Règlement du Championnat de Football des Catégorie Jeunes)

- ✓ Match perdu par pénalité au Club « U-15 » du « U.S.Khazrouna » pour en attribuer le gain du match au Club « U-15 » du « M.C.B.Oued El Alleug » qui marque Trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00);
- ✓ Amende de Trente Mille Dinars (30.000,00 DA) au club du « U.S.Khazrouna »;

AFFAIRE N°55 /J : Rencontre « J.M.Mouzaïa – A.C.Arbaa » « U-15 » à Mouzaïa ; du 143/04/2018, 21^{ème} Journée - Gr « B».

- Après lecture de la feuille de match ;
- Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;

- Attendu que les deux équipes ainsi que l'arbitre officiellement désigné étaient au lieu et heure fixés ;
- Attendu que l'équipe du « A.C.Arbaa » s'est présentée avec 09 (Neuf) joueurs inscrits sur la feuille de match;
- Attendu que l'arbitre ne pouvait débiter la rencontre dans de telles conditions, annula la partie ;
 - Par ces motifs, la Commission décide :

(Article 49 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes: 2015)

- ✓ Match perdu par pénalité au Club de « A.C.Arbaa » pour en attribuer le gain du match au Club du « J.M.Mouzaïa » qui marque trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00)
- ✓ Défalcation d'un (01) Point à l'équipe « U-15 » du « A.C.Arbaa »;
- ✓ Amende de Cinq Mille Dinars (5.000,00 DA) au Club du « A.C.Arbaa »;

AFFAIRE N°56 /J : Rencontre « U.S.Souakria – W.R.Ben Chaabane » « U-15 » à Meftah ; du 13/04/2018, 21^{ème} Journée - Gr « B».

- Après lecture de la feuille de match ;
- Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;

- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe du club « W.R.Ben Chaabane » au lieu et heure prévue de la rencontre ;
- Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'Arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe du « W.R.Ben Chaabane », annula la rencontre ;
- Attendu que l'équipe du « W.R.Ben Chaabane » n'a pas justifié son absence à ce jour.
 - Par ces motifs, la Commission décide :

(Article 52 du Règlement du Championnat de Football des Catégorie Jeunes)

- ✓ Match perdu par pénalité au Club du « W.R.Ben Chaabane » pour en attribuer le gain du match au Club du « U.S.Souakria » qui marque Trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00);
- ✓ Amende de Trente Mille Dinars (30.000,00 DA) au club du « W.R.Ben Chaabane »;

LE PRESIDENT
Mr. RADJI MOHAMED

LE SECRETAIRE
Mr. BENAOUA
ACHOUR

Bulletin Officiel n°31 du 22.04.2018

Désignation

22^{ème} et dernière Journée Championnat « JEUNES » - « GROUPE - A »

Lieu	Rencontres	Date	Catégorie	Horaire
BAHLI (SOUMAA)	A.S.W.Hallouya – M.C.Glacière	VENDREDI 27 AVRIL 2018	U-19	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
MOUZAÏA	U.S.O.Mouzaïa – A.S.E.Chiffa	VENDREDI 27 AVRIL 2018	U-19	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
AMROUSSA	C.R.Amroussa – C.R.B.Oued Djer	VENDREDI 27 AVRIL 2018	U-19	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
BEN CHAABANE	U.S.M.Aïn Aïcha – C.S.Chebli	VENDREDI 27 AVRIL 2018	U-19	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
BAHLI (SOUMAA)	Guerrouaou A.C – I.R.B.Soumaa	SAMEDI 28 AVRIL 2018	U-19	09H00
			U-17	11H00
			U-15	13H00
AMROUSSA	I.R.E.Bouinen – W.M.Boufarik	SAMEDI 28 AVRIL 2018	U-19	09H00
			U-17	11H00
			U-15	13H00

22^{ème} et dernière Journée Championnat « JEUNES » - « GROUPE - B »

Lieu	Rencontres	Date	Catégorie	Horaire
BOUARFA	M.C.Bou Arfa – U.S.Souakria	VENDREDI 27 AVRIL 2018	U-19	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
BOUGARA	A.S.Hammam Melouane – G.S.Bahli	VENDREDI 27 AVRIL 2018	U-19	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
BENI MERED	U.S.Khazrouna – A.C.Arbaa	VENDREDI 27 AVRIL 2018	U-17	09H00
			U-15	11H00
			U-19	14H00
//	Inter C.Blida – M.C.B.Oued El Alleug	VENDREDI 27 AVRIL 2018	U-19	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
BEN CHAABANE	W.R.Ben Chaabane – C.Sidi Madani	SAMEDI 28 AVRIL 2018	U-19	09H00
			U-17	11H00
			//	//
MOUZAÏA	J.M.Mouzaïa – A.S.Ansar	SAMEDI 28 AVRIL 2018	U-19	09H00
			U-17	11H00
			U-15	13H00